



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 3 JUIN 2025 SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉRO 288 RELATIF AUX ENTENTES PORTANT SUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES ET AUX ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX ET NUMÉRO 268-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 268 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par les projets de règlement ci-dessus mentionnés, avis public est donné de ce qui suit :

#### 1. Adoption des projets de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 6 mai 2025, le conseil a adopté, par résolution, les projets de règlement suivants :

- Projet de règlement numéro 288 intitulé « *Règlement relatif aux ententes portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux* ».
- Projet de règlement numéro 288 intitulé « *Règlement modifiant le règlement 268 sur la démolition d'immeubles* ».

#### 2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi 3 juin 2025 à 18 h 45 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre**, à Saint-Pie. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera les projets de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

#### 3. Objet des projets de règlement

Le projet de règlement numéro 288 a pour objet de mettre à jour le règlement portant sur les ententes avec les promoteurs. Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 268-2025 a pour objet d'alléger les demandes de démolition en retirant certaines dispositions facultatives dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* afin que les documents requis soient moins nombreux et moins onéreux pour les citoyens.

#### 4. Consultation des projets de règlement

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la municipalité sous l'onglet Avis publics et projets de règlements. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 772-2488, poste 223 pour toute question ou information supplémentaire sur les projets de règlement.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 20 mai 2025

Annick Lafontaine

Greffière